

Municipalité de Frontenac

Province de Québec
Municipalité de Frontenac

Le conseil de la Municipalité de Frontenac siège en séance extraordinaire ce mercredi 18 septembre 2024 à 19h, dans la salle du conseil. Sont présents, la mairesse suppléante Mme Sonya Provost et les conseillers suivants :

M. René Pépin	Mme Lucie Boulanger
M. Andy Maheux	Mme Mélanie Martineau
M. Marcel Pépin	

Tous formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse suppléante. Le directeur général et greffier-trésorier, M. Jean-Sébastien Roy, est présent sur place.

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation pour la présente séance du conseil.

M. Gaby Gendron, maire, est absent.

2024-243 Il est proposé par Mme Lucie Boulanger,
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents :

Que le conseil municipal a reçu, du directeur général et greffier-trésorier, le dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement du « **RÈGLEMENT NO. 485-2024 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DU LOT 4 972 893 POUR LA CRÉATION D'UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER LES COÛTS D'ACQUISITION** »;

Adoptée.

2024-244 Proposé par M. René Pépin,
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la session extraordinaire soit levée, 19h05.

Adoptée.

Sonya Provost, Mairesse suppléante

Jean-Sébastien Roy, Directeur
Général et Greffier-Trésorier

Je, Sonya Provost, mairesse suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.